



# Réunion préparatoire JNVE à 06/03/2024

## Points du jour : (en vert ce qui est terminé)

Compte-rendu réunion mairie du 20/02/24, pour le convoi demande préfecture à boucler.

Besoin 2 chapiteaux : 1 chapiteau 5X8 fourni par la mairie, pour le 2° chapiteau demande par Alain Toulliez faite auprès d'un prestataire, le devis pour la location de 2 chapiteaux 5X5 : 672 €.

Sinon le prix d'achat d'un chapiteau 4X8 : 1000€. Le club envisage l'achat d'un chapiteau, technicité du matériau à vérifier.

Pour la musique : Le 02/03 le groupe AC d'excès nous informe que la prestation est annulée car des musiciens ne seront pas dispo, proposition d'un autre groupe de rock de Thonon, à boucler.

Le speaker idem à l'an passé

Le camion frigo est réservé chez Promocash, ainsi que 2 buvettes et 1 tireuse à bière.

Le club a acheté 2 tireuses à bière.

Location de WC envisagée, le devis est de 810€ pour 3 sanitaires. Cette option est abandonnée.

Convention avec la municipalité idem l'an passé, signée.

Pas de frais de participation pour le convoi et l'entrée reste gratuite.

Gendarmerie avisée pour le convoi par JM Dagand (heure de départ à retransmettre suite à modification de l'heure), ils ont pris note, avis à la préfecture fait. Départ à 9h30 acté, pour 1h00 de balade

Les maires des communes traversées doivent être avisés. (- 50 voitures). Un parcours sera distribué à chaque voiture du convoi.

Leman rider team (motos) accompagnera le convoi, JM Dagand gère cette partie.

Contrôle des véhicules à cadrer, seule les voitures d'époque de + 30 ans et les youngtimers de + 25 ans, ces renseignements seront à rajouter sur le flyer (distribution fin mars) et sur une affiche à l'entrée

La commune s'est engagée à faire un fléchage plus complet que l'an passé. Le service communication éditera 2000 flyers, 200 affiches et la com sur les sucettes

Le chalet pour la caisse est réservé. Annulation de cette demande, non nécessaire avec les food trucks (JM Dagand).

Cuisine : débat sur les food trucks : vote « oui » à la majorité, Michel Thiollayet Noël Hus se sont occupés des négos avec les food trucks

3 foodtrucks sont bloqués (burgers, pizza, croque), pour 300 € la place.

Pour les bénévoles et les VIP, les repas seront délégués à Maxi Thaï. (A. Toulliez verra avec Damien).

Plan d'implantation refait, à fournir pour la commande d'énergie. Renseignements sur la puissance énergétique à communiquer à JL Grangeot.

La vente des boissons et des crêpes reste à la charge du club. Prévoir une personne supplémentaire pour la caisse (suite à suppression du chalet).

Le stand sécurité routière : 3 personnes dont la coordinatrice de la préfecture

Le site internet autoretroclubduleman.fr a été relooké par JL Grangeot (responsable du site) : calendrier des manifestations, les petites annonces ..., des modifications seront encore apportées dans les semaines à venir

Sponsors : ceux de l'an passé seront de nouveau démarchés. Demande aux adhérents d'essayer de trouver d'autres sponsors.

Les bénévoles travaillant sur le site auront droit à un ticket repas, proposition de badges pour ces bénévoles

L'équipe de sécurité devra être identifiable par des chasubles fournies par le club.

Composition des groupes :

Entrée : Théo Christin, David et Enzo Simonazzi, Yanneck Kudla et Dominique Loiacono

Banderoles : Philippe Renard, Patrice Courvoisier et Maurice Lovet. Après la pose aide au parking - sécurité : Gervais Wattiaux (responsable)

Tombola : Maurice Perriaud, Olivier Godet.

Bar 1 : Marie-France Goguet, Danielle Martens, Michel Viollaz

Bar 2 : Stéphanie et Fabrice Christin et Nadia Simonazzi

Bar 3 : Noël Hus, Michel Thiollay et Luna Simonazzi

Aide à l'approvisionnement des bars Benjamin De Goy

Stand Sucré : Mia et Valérie Onita, Marcelle Toulliez + Catherine Jacquier à la caisse

Sécurité des fonds : Contrôle des caisses et prélèvements Gervais Wattiaux et Alain Toulliez .

Carré VIP : Dominique Thiollay et Patricia Hus.